

Pour diffusion immédiate

Le 12 avril 2007

n° 07-055

## **Le gouvernement du Yukon reconnaît les besoins des victimes d'actes criminels**

WHITEHORSE – La ministre de la Justice, Marian C. Horne, se joint à ses homologues à travers le Canada pour reconnaître les besoins des victimes d'actes criminels.

Cette semaine, les législateurs prendront la parole au nom des victimes dans les deux chambres du Parlement, ainsi que dans la plupart des assemblées législatives provinciales et territoriales.

« Les répercussions des actes d'incivilité sont lourdes de conséquences », a dit M<sup>me</sup> Horne. « Les familles, les amis et les collectivités des victimes en souffrent également et peuvent être touchés, à titre de particuliers, sur les plans financier, physique et émotif. »

M<sup>me</sup> Horne veut que les Yukonnais sachent que le gouvernement du Yukon offre aux victimes d'actes criminels une gamme de services efficaces, notamment :

- *VictimLINK*, une ligne d'écoute téléphonique gratuite et confidentielle, en service 24 heures sur 24 en partenariat avec la Colombie-Britannique, et qui fournit aux victimes de violence familiale et sexuelle de l'aide, des renseignements et un service d'aiguillage;
- Le *Tribunal avec option d'atténuation de la peine pour violence familiale*, à Whitehorse et à Watson Lake, qui reconnaît la violence familiale comme un acte criminel grave, mais qui offre aussi des solutions novatrices alliant les procédures judiciaires à un programme de traitement des contrevenants dont les avantages ont été prouvés;
- Le nouveau *programme à l'intention des enfants témoins de violence familiale*, un programme d'intervention d'urgence offert aux enfants dont les parents reçoivent les services du Tribunal avec option d'atténuation de la peine pour violence familiale;
- Les *Services aux victimes* et la *Section de prévention de la violence familiale* offrent des services de soutien et de l'aide professionnelle aux victimes d'actes criminels et de violence, ainsi que des programmes de traitement tels que le Programme de lutte contre la violence conjugale et le Programme de gestion des risques de récidive des contrevenants sexuels.

Les législateurs ont une lourde responsabilité et l'obligation de veiller à la protection de tous les Yukonnais et Yukonnoises, y compris les victimes d'actes criminels.

« Nous sommes déterminés à réduire l'activité criminelle dans nos collectivités. Le Bureau de la sécurité des collectivités et des quartiers est pleinement fonctionnel et la nouvelle équipe de réduction de la criminalité de rue commencera son travail sur le terrain très bientôt », a précisé M<sup>me</sup> Horne. « Une grande proportion des crimes commis dans nos collectivités sont liés à l'alcoolisme et à la toxicomanie. Nous nous sommes engagés à faire face à ce problème à l'aide du Plan de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie. »

- 30 -

Renseignements :

Roxanne Vallevand

Communications

Conseil des ministres

867-633-7949

[roxanne.vallevand@gov.yk.ca](mailto:roxanne.vallevand@gov.yk.ca)

Christopher Beacom

Communications

Justice

867-393-7081

[christopher.beacom@gov.yk.ca](mailto:christopher.beacom@gov.yk.ca)